

PSYCHOÉDUCATRICE OU PSYCHOÉDUCATEUR **Remplacement – 35 heures/semaine (congé de maternité)** **Services éducatifs – Écoles du territoire de la C.S.** **des Phares (secteur des jeunes)**

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de détermination d'un plan d'intervention psychoéducative et sa mise en oeuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle ou il assume un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

COMPÉTENCES REQUISES

- Bonne capacité à entrer en relation avec des milieux différents;
- Capacité à utiliser les technologies de l'information et de la communication;
- Bonne communication tant à l'oral qu'à l'écrit (rédaction de documents);
- Excellentes aptitudes pour le travail en équipe;
- Entregent, sens du service à la clientèle.

Note : La vérification des qualifications requises et/ou des compétences pourra être faite au moyen de tests et/ou d'une entrevue.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel professionnel;
- Le salaire varie, selon la scolarité et l'expérience, entre 43 765 \$ et 80 572\$.

DÉBUT D'EMPLOI

- Dès que possible

Les personnes qualifiées et intéressées à poser leur candidature doivent le faire en ligne sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares (www.csphares.qc.ca) par le biais du portail « Candidatures » dans l'onglet « Emplois » et en sélectionnant :

1. Catégorie d'emploi : « Professionnels »;
2. Emploi / champ / spécialité : « Psychoéducateur ».

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

**SEULES LES PERSONNES RETENUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE SÉLECTION
SERONT CONTACTÉES**

Plan de classification du personnel professionnel :

http://cpn.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/CPNCF/11_Plans_class/professionnel/2017_02_07_Plan_Class_Prof_10_novembre_2015_FINAL.pdf